



Comment prendre rendez-vous pour l'ensemble de vos bénéficiaires ?

RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

Pensez bien à identifier :

**1. votre organisme
à chaque contact
avec notre structure**

*Vous souhaitez que nous contactions directement vos
adhérents ?*

Contactez votre conseiller du Centre de Médecine Préventive

- Par téléphone au **03 25 05 80 62** du lundi au vendredi de 8h à 20h
- Par email à Saint-Dizier.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr

Il contactera directement vos adhérents pour convenir d'une date d'examen de santé.

**2. le mode de
fonctionnement
souhaité :**

- Rendez-vous individuel
- Rendez-vous collectif
- Accompagnement par un délégué

RENDEZ-VOUS COLLECTIF

*Vous souhaitez une même date de rendez-vous pour
l'ensemble de vos adhérents ?*

Adressez-nous la liste de vos adhérents intéressés (en utilisant le document en annexe)

- Par email à Saint-Dizier.Accueil.UC-CMP@assurance-maladie.fr
- Par fax au **03 25 05 80 67**

ACCOMPAGNEMENT PAR UN DÉLÉGUÉ

*Vous souhaitez une intervention ou une information
d'un délégué de prévention ?*

Contactez le délégué de prévention de votre secteur :

- Pour votre département : **Pauline Arnould** (06 72 32 58 17)
pauline.arnould@assurance-maladie.fr

Vous organisez ensemble les modalités de l'information préalable et de la venue de vos adhérents au Centre de Médecine Préventive

Pour une
meilleure qualité
d'accueil de vos adhérents,

**adressez-nous
au plus vite la liste
lisible et complète
de vos bénéficiaires**

(10 jours minimum avant
la date fixée pour
l'examen de santé)

**Ensemble, nous pouvons trouver des solutions
adaptées à vos adhérents**

